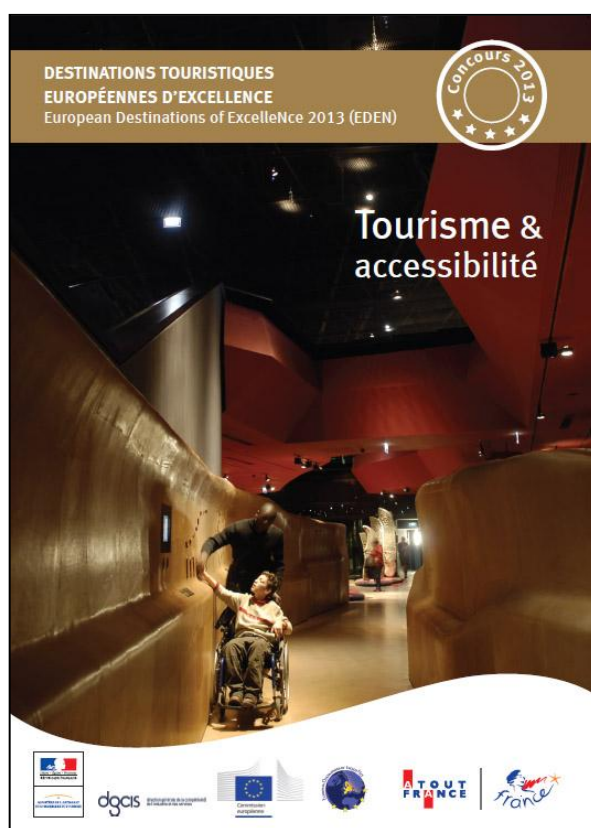


## DOSSIER DE PRESSE

# CONCOURS EDEN 2013

(European Destination of Excellence)

## Tourisme et Accessibilité



### Contacts presse

Atout France : Stéphanie Cadet – 01 42 96 70 75 – [stephanie.cadet@atout-france.fr](mailto:stephanie.cadet@atout-france.fr)

DGCIS : Gaëlle Lor - 01 79 84 30 70 - [gaelle.lor@finances.gouv.fr](mailto:gaelle.lor@finances.gouv.fr)



# SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	p. 3
<b>1 – Le lauréat 2013</b>	p. 4
Le Parc Naturel Régional du Morvan, « Morvan pour tous »	
<b>2 – Les 3 autres destinations primées - Accessits 2013</b>	
Rochefort Océan – Estuaire de la Charente	p. 8
La Ville de Binic	p. 9
Tourisme en Finistère	p. 10
<b>3 - EDEN, un concours européen et un réseau français</b>	p. 11

## Introduction

La France participe à la 7<sup>ème</sup> édition du concours EDEN « European Destinations of Excellence », créé par la Commission Européenne en 2006 afin de soutenir l'industrie du tourisme et conserver à l'Europe sa 1<sup>ère</sup> place de destination touristique mondiale.

Chaque année, ce concours donne l'opportunité à une nouvelle destination française de rejoindre, autour des principes de durabilité d'un territoire (économique, social et environnemental), un réseau européen de destinations touristiques d'excellence.

Cette année, la thématique du concours proposée par la Commission Européenne est « **Tourisme et accessibilité** ».

Le ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme - DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services), a confié l'organisation du concours 2013 à Atout France, l'Agence de développement touristique de la France.

## Les participants 2013

EDEN 2013 récompense une destination ayant développée une offre touristique basée sur une accessibilité globale. Celle-ci doit répondre aux besoins de tous les touristes, indépendamment de leurs limitations, de leur âge ou de leurs handicaps, permanents ou temporaires (personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes enceintes, familles avec poussettes...).

L'initiative récompensée porte sur la mise en œuvre d'une offre nouvelle et originale, favorisant le développement durable du tourisme, économiquement viable et innovant et satisfaisant simultanément les besoins des résidents locaux et ceux des visiteurs, notamment en situation de handicap.

Cette année, le concours EDEN a suscité l'intérêt d'une quarantaine de destinations françaises.

Conformément aux recommandations du jury (cf page 14) réuni le 11 juin, **Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce, du Tourisme, remet le prix du concours au lauréat français : le Parc Naturel Régional du Morvan, pour son projet « Morvan pour tous »**.

3 autres destinations sont également primées:

**Rochefort Océan – Estuaire de la Charente**

**La Ville de Binic**

**Tourisme en Finistère**

Le lauréat récompensé sera gratifié d'une couverture médiatique afin d'encourager le développement de son projet. Il bénéficiera également d'actions de communication et d'une mise en réseau au niveau européen.

## 1 - Le lauréat EDEN 2013

### **Parc Naturel Régional du Morvan, « Morvan pour tous »** Candidature portée par le Parc Naturel Régional du Morvan



Le Parc Naturel Régional du Morvan est connu pour être « le poumon vert de la Bourgogne ». Créé en 1976 par décret ministériel, il fait parti des plus anciens Parcs Naturels Régionaux parmi les 48 Parcs que compte la France.

Le PNR du Morvan s'organise autour d'un projet de territoire concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel qui est traduit dans sa Charte pour une durée de 12 ans. La Charte du Parc a été signée pour la durée 2008–2020.

Situé à l'extrême nord du Massif Central, le Parc est rattaché à ce massif depuis 2005. Territoire à la biodiversité fragile et riche, le Morvan a conservé un caractère paysager entre moyenne montagne et forêt (50 % de sa surface) où l'eau est omniprésente (lacs artificiels, étangs, cours d'eau).

La candidature du PNR au Concours EDEN s'inscrit dans une démarche de développement de tourisme durable qui a conduit le Parc à obtenir la reconduction de son label « Parc Naturel Régional » en 2008.

## Localisation



Situé au cœur des 4 départements bourguignons : Yonne, Nièvre, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, c'est un territoire proche de grands pôles urbanisés.

Accès : Aucun axe prioritaire ne traverse le territoire mais il se situe à proximité de grands axes de circulation :

Par la route : Bordé à l'Est par l'autoroute A6 et la Nationale 6. A 2h de route de Paris et de Lyon. Cette voie de communication favorise ainsi une accessibilité aisée de la région Ile-de-France et de la Vallée du Rhône.

En train : Une gare TGV Méditerranée dessert la ville de Montbard au nord, située à une quarantaine de kilomètres des portes du Morvan (Saulieu) et une seconde gare TGV dessert la ville du Creusot, sur la frange sud-est du Morvan.

## Une destination touristique à part entière mais peu connue

### Le label Parc Naturel Régional

Les richesses patrimoniales du Morvan, qu'elles soient naturelles ou culturelles, en font un territoire d'exception reconnu. C'est un territoire à la biodiversité riche et fragile, aux caractéristiques paysagères fortement modelées par ses forêts, ses prairies utilisées en grande partie pour l'élevage extensif et ses ressources en eau (lacs, étangs, rivières). Son activité culturelle très vivante s'appuie sur quelques hauts lieux de l'histoire, un réseau de musées et d'écomusées, un important patrimoine bâti ou oral.

### Des sites emblématiques

Le Morvan, terres d'histoires et de traditions, attire une clientèle touristique. Parmi les sites les plus attractifs, on peut citer Vézelay (1 million de visiteurs chaque année), point de départ des chemins vers Saint-Jacques de Compostelle et dont le site est classé Patrimoine Mondial de l'UNESCO, et Bibracte, labellisé « Grand Site de France », ancienne capitale du peuple gaulois des Eduens qui abrite un centre de recherche international d'archéologie et un musée (800 000 visiteurs).

## Les origines du projet « Morvan pour tous »

**Depuis quelques années, une démarche de sensibilisation en faveur de l'accueil des personnes en situation de handicap est menée auprès des organisateurs de manifestations culturelles.**

L'ouverture d'un établissement d'hébergement et de restauration entièrement imaginé et réalisé pour personnes en situation de handicap en 2001 a constitué une sensibilisation très forte à la possible prise en considération des handicaps dans une dimension économique, sociale et solidaire.

Elle a également contribué à déclencher des projets d'accompagnement de ce nouveau service touristique. Il en est ainsi de l'organisation du **raid nature handi-valide** mis en œuvre par l'association « Défi Raid Ensemble l'Aventure en Morvan » (DREAM) en 2003.

En 2005, la première réflexion portant sur « Morvan pour tous » a permis de confirmer l'intérêt, autant que l'opportunité, d'envisager un projet global et innovant d'animation de ce territoire à destination des publics qui rencontrent des difficultés de mobilité.



## « Morvan pour tous », un projet de développement territorial durable

Ce projet innovant se décline autour de 5 axes :

- l'axe économie touristique,
- l'axe économie de production et d'innovation,
- l'axe économie sociale et formation,
- l'axe lien social fondé sur l'autonomie,
- l'axe lien social fondé sur le partage.



## « Morvan pour tous » inscrit dans la charte du PNR depuis 2008

« Axe 5 : mesure 53 : encourager un tourisme en cohérence avec les objectifs du développement durable/Morvan pour tous » (extrait de la Charte 2008-2019).

La démarche « Morvan pour tous » initiée par le PNR du Morvan a débuté il y a maintenant plus de 5 ans. D'ores et déjà, opérationnel et structuré, le dispositif progresse et innove en permanence pour un égal accès à tous du territoire du Parc et de ses espaces naturels. L'expérimentation menée sur la zone « Morvan », constitue la réponse d'un territoire rural au besoin social d'intégration des personnes atteintes de handicap, au développement d'un tourisme durable accessible à tous.



## Innovation technologique et expérimentation

- Mise en accessibilité d'un sentier de découverte à la Maison du Parc pour les 4 handicaps,
- Création d'un pool de matériel adapté mutualisé à la Maison du Parc en 2009,
- Equipement d'un rocher d'escalade pour les personnes déficientes visuelles,
- Organisation d'un événementiel récurrent colloque,
- Salon sport nature et handicap.
- Création d'une piste de descente VTT et Fauteuil Tout Terrain.

## Sensibilisation et partage (rencontre handi-valides et inter-handicaps) :

- Organisation de raids multisports nature handi-valides : association Défi Raid Ensemble l'Aventure en Morvan (DREAM), chaque année un spécial jeunes et un tous publics depuis 2003,
- Mise en accessibilité d'événementiel (Sun Festival, Journée du Patrimoine,...),
- Mise en accessibilité de l'offre culturelle,
- Organisation d'actions de sensibilisations à destination des scolaires, en entreprise, en centre de rééducation (depuis 2006).

## **Richesse de l'offre de séjour**

### **Hébergements labellisés Tourisme et Handicap**

9 hébergements sont labellisés Tourisme et Handicap dont 2 hôtels-restaurants, 2 chambres d'hôtes, 3 gîtes d'étape et de séjour, et 2 gîtes ruraux.

### **Autres sites labellisés Tourisme et Handicap**

1 restaurant, 2 sentiers de découverte nature, 2 musées, 1 jardin, 1 abbaye.

Le PNR a un fort potentiel de structures touristiques « labellisables » Tourisme et Handicap : 50 structures d'hébergements et de restauration, 28 activités de pleine nature et 27 musées-sites et loisirs.

### **Activités de pleine nature**

Le PNR propose une diversité d'activités de pleine nature : des randonnées pédestres, des itinéraires VTT labellisés FFC, des relais équestres, du canoë-kayak, du rafting.

### **Contacts :**

Maison du Parc

58230 Saint Brisson

03 86 78 79 00 - [morvanpourtous@parcdumorvan.org](mailto:morvanpourtous@parcdumorvan.org)

<http://www.parcdumorvan.org/>

[http://tourisme.parcdumorvan.org/sejours-handicapes-hebergement-accessible-handicap-morvan\\_fr\\_21.html](http://tourisme.parcdumorvan.org/sejours-handicapes-hebergement-accessible-handicap-morvan_fr_21.html)

## 2 – Les 3 autres destinations primées - Accessits 2013

### **Rochefort Océan – Estuaire de la Charente**

Candidature portée par la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais

Grâce à sa richesse paysagère, culturelle et patrimoniale, le Pays Rochefortais est inscrit dans une démarche Opération Grand Site.

Au cœur de la destination Rochefort Océan, Rochefort, ville de l'Arsenal maritime du Roi Soleil, a été choisie pour sa situation idéale. Cernée par le marais, la campagne, le fleuve Charente, elle est protégée par de nombreux forts implantés stratégiquement le long de l'estuaire jusqu'à l'embouchure et l'Atlantique, à l'exemple du Fort Boyard. Au-dessus de la Charente, entre Rochefort et Echillais, s'élève le tout dernier Pont Transbordeur de France, 1<sup>er</sup> site labellisé Tourisme et Handicap pour les 4 déficiences.



Le pays Rochefortais, archipel de 18 communes, se caractérise avant tout par son marais. Surnommé le « royaume des oiseaux et du vent » avec ses réserves naturelles, il est le paradis des amateurs d'ornithologie. C'est donc tout naturellement que la Ligue de Protection des Oiseaux et le Conservatoire du Littoral s'est implantée sur place.

#### **Mise en place d'un agenda 22 « Tourisme et Accessibilité »**

En 2010, la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais a mis en place un agenda 22 sur la thématique « Tourisme et Accessibilité » qui sert d'outil de planification et de mise en réseau des acteurs du territoire. Les critères du cahier des charges du futur Label *Destination pour tous* ont aussi été pris en compte dans la méthodologie.

Le programme d'action de l'agenda 22 a permis de tripler le nombre de sites labellisés tourisme et Handicap entre 2009 et 2012. Ces mises en réseaux permettent de créer de véritables produits touristiques sur des week-ends adaptés comme par exemple un week-end en langue des signes française.

#### **Richesse de l'offre de séjour**

##### **Hébergements labellisés Tourisme et Handicap**

1 camping pour les 4 handicaps, 1 village de vacances pour groupes, 3 chambres d'hôtes, 4 meublés de tourisme, 1 auberge de jeunesse en cours de labellisation pour les 4 handicaps, 1 hôtel en cours de labellisation pour 3 handicaps.

##### **Autres sites labellisés Tourisme et Handicap**

7 sites labellisés : le pont Transbordeur, le musée Hèbre de St-Clément, la corderie royale, le musée de la marine, la réserve de Moëze, la cabane de Moins, l'écomusée des Port-des-Barques. Une plage est accessible et labellisée Tourisme et Handicap.

#### **Contacts :**

Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais

Parc des Fourriers - 3 avenue Maurice Chupin – BP 50224 - 17304 Rochefort

05 46 82 18 79 - [internet@cda-paysrochefortais.fr](mailto:internet@cda-paysrochefortais.fr)

<http://www.paysrochefortais.fr/accueil>



## La Ville de Binic

### Candidature portée par la Mairie de Binic

Binic, dans les Côtes d'Armor, est une station balnéaire tournée vers le tourisme. Elle bénéficie, dans un même écrin et sur un même niveau, d'une chaîne d'accessibilité naturelle autour du port et de son bassin à flot,

- enserrés entre deux plages de sable fin,
- bordés par les principaux commerces, hébergements et restaurations,
- ceinturés par son patrimoine maritime,
- proches des services publics, touristiques, culturels, médicaux et sociaux.

En 2008, un constat a été fait : ces atouts n'étaient pas suffisamment valorisés, la commune de Binic ayant longtemps ignoré la place du piéton au cœur de la cité.



En effet, la circulation pour les piétons était difficile (nombreuses ruptures d'accessibilité là où souvent la voiture était privilégiée). La commune a exprimé le souhait de faire de Binic une ville exemplaire pour les personnes à mobilité réduite en travaillant avec les associations et les professionnels concernés par l'accueil dans les établissements.



Binic est certes une station touristique, mais elle est également une commune avec une population permanente recouvrant toutes les tranches d'âge avec des attentes différentes ou complémentaires liées à l'accessibilité.

Les aménagements liés aux handicaps moteur, visuel, auditif et mental sont donc profitables tant aux personnes âgées qu'aux parents avec de jeunes enfants.

La commune incite chaque partenaire entrant dans la chaîne touristique à réaliser les adaptations nécessaires pour les 4 formes de handicaps. Elle a participé à différents concours liés à l'accessibilité « prix des collectivités accessibles catégorie espace public et habitat » en 2012, « trophées de l'accessibilité catégories communication et sensibilisation » en 2013.

### Richesse de l'offre de séjour

#### Hébergements labellisés Tourisme et Handicap

2 établissements labellisés Tourisme et Handicap : le camping municipal et un meublé de tourisme, un hôtel est en cours de labellisation.

#### Activités :

Pôle nautique, port de plaisance, piscine, boulodromes, sand'ensemble (1 journée par an handball sur la plage), complexe culturel de l'Estran, visite guidée, des festivals, le site des Bernains (vestiges camp romain), plages.

#### Contacts :

Mairie de Binic

Quai de Courcy

22520 Binic

02 96 73 39 90 - [ville.binic@wanadoo.fr](mailto:ville.binic@wanadoo.fr)

<http://www.ville-binic.fr/>

<http://binictourismehandicap.over-blog.com/>

## Tourisme en Finistère

### Candidature portée par l'Agence de Développement Touristique Finistère Tourisme

#### Tourisme en Finistère, un réseau pour une chaîne d'accessibilité Handicap

Le département du Finistère s'investit depuis plusieurs années dans la sensibilisation aux problématiques d'accessibilité des équipements touristiques aux personnes handicapées.

Les 1ères initiatives ont vu le jour en 2000 par la mise en place d'un partenariat entre le Comité départemental du tourisme, le Conseil Général et les associations des paralysés de France pour inciter, par des aides spécifiques, à la mise en accessibilité des hébergements locatifs. La prise en compte du handicap se limitait au handicap moteur.



Ce partenariat a pris une autre dimension en 2005 avec les dispositions de la loi « pour l'égalité des droits et des chances », la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et le lancement en Bretagne du label Tourisme et Handicap.

Dans ce cadre, le CDT, devenu en 2010 Finistère Tourisme, Agence de développement touristique, a assuré les premières démarches de coordination du label avec ses partenaires des Pays touristiques. Le Finistère est à ce jour le 1<sup>er</sup> département breton en termes d'équipements labellisés.



En complément du suivi du label Tourisme et Handicap, le travail réalisé par Finistère Tourisme est essentiellement un travail de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement des professionnels et des collectivités. Cette démarche s'organise autour de la chaîne d'accessibilité pour développer progressivement différents outils techniques au travers de guides et de réunions d'informations.

#### Richesse de l'offre de séjour (65 sites labellisés Tourisme et Handicap) Hébergements labellisés Tourisme et Handicap

5 hôtels labellisés pour les 4 handicaps, 3 campings et 34 structures d'hébergement locatif. En complément 18 structures hôtelières et 8 campings ont réalisé des aménagements significatifs

#### Autres sites labellisés Tourisme et Handicap

9 offices de tourisme labellisés et 6 équipements de loisirs (musées, écomusées...)

#### Contacts :

Agence de Développement Touristique – Finistère Tourisme

4 Rue du 19 mars 1962

CS 92005

29018 Quimper Cedex

02 98 76 25 64 – [gilles.cann@finisteretourisme.com](mailto:gilles.cann@finisteretourisme.com)

<http://www.finisteretourisme.com/>

<http://www.finistere-accessible.com/>

## **3 - EDEN, un concours européen et un réseau français**

### **Les objectifs**

Ce concours met en avant les valeurs, la diversité et les caractéristiques des destinations touristiques européennes dont le point commun est l'engagement envers une viabilité sociale, culturelle et environnementale. Ce projet améliore la visibilité de destinations peu connues, grâce à la mise en réseau des destinations récompensées en Europe via une plateforme internet qui encourage des échanges d'expériences et de savoir-faire.

Il contribue à diffuser dans l'Union Européenne les pratiques durables appliquées dans les destinations choisies. Il vise aussi à désengorger les destinations trop fréquentées, en encourageant la désaisonnalisation.

### **Thématiques et lauréats des éditions précédentes**

Depuis le lancement du concours, les thèmes suivants ont été retenus : patrimoine local immatériel (2008), les espaces protégés (2009), les espaces aquatiques (2010), les sites reconvertis (2011) en 2013 l'accessibilité.

La France, qui participe au concours depuis 2008, a récompensé 4 lauréats, la « Route Touristique des Vins du Jura » en 2008, le « Parc Naturel des Vosges du Nord » en 2009, le « Grand Site du Marais Poitevin » en 2010, la « Piscine de Roubaix » en 2011, le « Parc Naturel Régional du Morvan – Morvan pour tous » en 2013.

### **Un réseau EDEN français**

En 2012, en lançant le site web dédié aux 18 Destinations touristiques européennes d'excellence en France, le Ministère en charge du Tourisme (DGCIS) et Atout France affirmaient leur volonté de mieux faire connaître le réseau EDEN en France et sur certains marchés internationaux ciblés (Allemagne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie et Espagne). Le mini site, hébergé sur le site grand public de Atout France [www.rendezvousenfrance.com](http://www.rendezvousenfrance.com) a été conçu en phase avec la nouvelle stratégie digitale de l'Agence.

Parallèlement, un jeu concours intitulé « le défi Eden en 365 jours » a été mis en place pour les visiteurs français et internationaux qui tenteront de relever le défi en visitant un maximum de destinations Eden en 365 jours pour gagner de nombreux séjours dont le premier prix sera un séjour à Mayotte pour 2 personnes. La participation à ce jeu Concours est possible jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2013 à minuit inclus.

## Les critères d'éligibilité

Pour être sélectionnées, les destinations candidates devaient répondre aux critères d'éligibilité définis par la Commission Européenne :

Est éligible toute destination qui a su apporter des réponses aux attentes des clientèles touristiques ayant des besoins spécifiques, valoriser et dynamiser son offre de séjour afin de contribuer au renforcement de son attractivité.

- Être une destination émergente à fréquentation modérée en phase de développement. Le taux de fréquentation touristique doit être bas à très bas en comparaison de celui des zones touristiques habituelles.
- Avoir désigné un « porteur de projet » clairement identifié, capable de réunir les acteurs locaux des différents secteurs intervenant dans un séjour touristique et de les amener à développer une offre touristique accessible de manière concertée et cohérente autour de l'offre touristique globale du territoire.
- Être une destination touristique accessible depuis au moins deux ans et proposée depuis moins de sept ans.

## Les critères de sélection

Les principaux critères de sélection pour les destinations candidates sont les suivants :

- Richesse de l'offre de séjour : hébergements variés accessibles et représentant les différentes catégories d'hébergement du territoire, activités diverses...
- Nature des facilités offertes pour la réalisation du séjour : prise en charge spécifique, mise à disposition d'équipements ou matériels, services disponibles...
- Effectivité de la continuité de la chaîne des déplacements (possibilités et moyens...) entre les différentes activités et services.
- Organisation d'une écoute client permettant de recueillir les remarques et avis de la clientèle aux besoins spécifiques pour qui l'offre accessible est élaborée.
- Sensibilisation des acteurs locaux aux caractéristiques et besoins spécifiques des clientèles.
- Communication : actions de promotion par la destination de l'offre accessible.
- Inscription du tourisme accessible dans une stratégie touristique globale pour le territoire.
- Plan de développement du tourisme par la destination de son offre de tourisme accessible : enrichissement de l'offre (extension du territoire, investissements, nouveaux acteurs...), élargissement à de nouvelles clientèles.

## Le déroulé du concours 2013

<b>Janvier 2013</b>	Lancement officiel du concours
<b>Janvier au 26 avril 2013</b>	Constitution et envoi des dossiers de candidature par les destinations à Atout France
<b>21 mai 2013</b>	Réunion du Comité de présélection
<b>11 juin 2013</b>	Réunion du jury - Désignation du lauréat Communication du résultat à la Commission Européenne
<b>24 Juin 2013</b>	Cérémonie nationale de remise des prix
<b>Fin 2013</b>	Cérémonie européenne de remise du prix à l'occasion de la Journée Européenne du Tourisme à Bruxelles

## **Le jury**

Le jury 2013 était composé des personnalités suivantes :

- Jacques AUGUSTIN, Sous-directeur du Tourisme à la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS) et co-président du jury,
- Christian MANTEI, Directeur Général de Atout France, co-président du jury, représenté par Bénédicte MAINBOURG, Directrice de la Formation aux métiers du tourisme et du centre de ressources de Atout France,
- Véronique BRIZON, Directrice du Réseau National des Destinations Départementales (RN2D),
- Marie GOLHEN, Chargée de mission « Accessibilité », Ministère des Affaires sociales et de la santé,
- Eric ALEXANDRE, Chargé de mission auprès de la déléguée ministérielle à l'Accessibilité, Délégation Ministérielle à l'Accessibilité,
- Marie-Christine LEGROS, Secrétaire générale, UNAPEI,
- Bernard Roland, Président de la Commission Tourisme, CCI France,
- André CHAPAVEIRE, Président, FNCRT,
- Yannick BERTOLUCCI, Chargé de mission Administration et Relations Institutionnelles, Offices de Tourisme de France,
- Patrick MOLINOZ, Membre de la Commission Europe de l'AMF, Association des Maires de France,
- Annette MASSON, Présidente de l'Association Tourisme et Handicap, représentée par Dominique RABET, Membre du Conseil d'Administration, Association Tourisme et Handicap,
- Serge PICHOT, Directeur, Association Braille et Culture
- Guy LE GOFF, Chargé de la politique handicap, Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

## Carte EDEN : les 22 destinations du réseau français

